



## **CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES : RENTREE 2011**

### **Audience à la Région et CAEN**

Après avoir organisé un rassemblement devant le Rectorat mercredi 1<sup>er</sup> décembre, l'Intersyndicale de la Voie Professionnelle (SE-UNSA ; AetD ; SGEN-CFDT ; SNUEP-FSU) a été reçue en audience à la Région ce même jour à 15 h 30.

Les problèmes posés aux établissements par le projet de carte des formations pour la prochaine rentrée ont été exposés à Madame COCULA, Vice-présidente en charge des questions d'Education. Très au fait des difficultés de la voie professionnelle, elle s'est montrée attentive, tout en rappelant que la Région n'était pas toujours informée des projets du Rectorat et que celui-ci restait décisionnaire en matière de carte des formations professionnelles.

Le Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) n'a pu se tenir le jeudi 2 décembre faute de quorum. Il se réunira finalement le vendredi 7 janvier 2011. Nous y exposerons à nouveau devant les responsables de la Région et de l'Administration l'analyse inquiétante que nous faisons des évolutions de la voie professionnelle dans notre académie.

### **Groupe de travail et CTPA**

Contraint et forcé par l'Intersyndicale, le Rectorat a accepté d'organiser un Groupe de Travail vendredi matin 3 décembre avant le CTPA programmé l'après-midi. Nous avons pu étudié la carte des formations proposée, établissement par établissement. Ce type de réunion qui n'avait plus été organisé par le Rectorat depuis 3 ans est très utile. Nous pouvons alors, pour chaque lycée, mettre en évidence chiffres à l'appui les conséquences prévisibles en termes de nombre d'élèves, d'avenir pour certaines spécialités, de postes d'enseignant menacés, de conditions de travail, etc...

Lors du CTPA de l'après-midi présidé par le Recteur, toutes ces questions ont de nouveau été développées par les représentants du SE-UNSA. Dans une analyse en quatre points, nous avons montré que les évolutions basées sur le seul critère des économies budgétaires fragilisaient encore un peu plus nombre de spécialités éprouvant déjà des difficultés.

- La suppression de 5 classes de 3<sup>ème</sup> M.D.P.6 (120 élèves), outre que celles-ci avaient leur utilité pour les élèves qui les fréquentaient, diminue d'autant un vivier non négligeable pour les établissements concernés accentuant ainsi leur difficulté de recrutement.

- En seconde professionnelle, les fameux "leviers d'action" préconisés par le ministère pour réaliser des économies ont fonctionné à fond, moins 178 élèves par rapport à cette année. Certaines spécialités et donc établissements paient un lourd tribut à la volonté du Rectorat d'ajuster les capacités d'accueil. C'est le cas de la comptabilité, du secrétariat, de la maintenance, de l'usinage, des industries des procédés à Mourenx par exemple. Nous avons rappelé que les enseignants de ces spécialités sont très inquiets pour leur avenir professionnel à court et moyen termes.

A noter que tous les BEP Carrières Sanitaires et Sociales sont transformés en Bac Pro 3 ans :

- En première professionnelle, les capacités d'accueil n'ont pas été augmentées rendant ainsi impossibles les poursuites d'études pour les élèves actuellement en terminales des BEP restants. C'est le cas pour les Conducteurs Routiers, la Restauration et les Carrières Sanitaires et Sociales comme au LP Paul Bert à Bayonne par exemple.

- Pour les terminales professionnelles, le souci d'économie est tel que les capacités d'accueil prévues dans nombre de spécialités et d'établissements sont inférieures aux nombres d'élèves actuellement présents en première. Des élèves pourraient donc ne pas être accueillis en terminale sans compter les redoublants éventuels. Entre la première actuelle et la terminale 2011, ce sont 25 divisions et 726 places qui manquent à l'appel. Le Rectorat table sur une "évaporation" importante entre les deux niveaux. C'est inacceptable ! Cependant il s'est engagé à abonder les moyens à la rentrée si nécessaire. Nous avons dénoncé ce mode de gestion des moyens. En septembre, les postes auront déjà été supprimés et les mesures de carte scolaire prononcées depuis longtemps.

### **Reculs du Rectorat**

Suite au groupe de travail et au CTPA du vendredi 3 décembre, le Rectorat a annulé trois mesures de fermeture :

- 2<sup>ème</sup> professionnelle Maintenance et Equipements Industriels à Sarlat
- Mention Complémentaire Sommellerie à Nérac
- 3<sup>ème</sup> M.D.P. 6 heures au LP Couffignal à Villeneuve sur Lot

### **Mesures en attente**

- Un BTS Esthétique pourrait être ouvert au LP La Morlette à Cenon à la rentrée prochaine. Ce ne serait plus qu'une question de moyens, tout dans l'établissement étant prêt pour le recevoir.
- Deux mentions complémentaires Technicien en Energie Renouvelable et Environnement pourraient ouvrir dès la rentrée prochaine. Seuls les lieux d'implantation resteraient à définir.



## Nouveaux Bac Pro

Le Bac Pro "sanitaire et social" sera créé à la rentrée 2011 avec 2 options "sanitaire" et "sociale". De même le Bac Pro "hôtellerie" visiblement avec deux options également "cuisine" et "service commercialisation en restauration".

D'autre part, un Bac Pro tertiaire administratif devrait voir le jour à la rentrée 2012. A suivre...

## Rappel : avancement d'échelon

Jeudi matin 16 décembre 2010 : CAPA d'avancement d'échelon des PLP

## Rentrée 2011 : Temps partiel

Les demandes de travail à temps partiel, ou de reprise à temps complet pour l'année scolaire 2011-2012, doivent être transmises **avant le vendredi 17 décembre 2010** (voir circulaire rectorale en date du 29 novembre 2010 qui doit être obligatoirement affichée dans les salles de professeurs).

Les TZR sont exclus de cette procédure. Ils déposeront leur demande de temps partiel dans le cadre de la phase intra-académique du mouvement 2011.

### Communiqué de Presse du SE-Unsa

#### **PISA 2009 :**

#### **Les enseignants ne porteront pas le chapeau**

C'est avec désolation, mais sans résignation, que les enseignants voient se renforcer la distance entre l'École et les élèves qui en ont le plus besoin.

Les résultats de PISA 2009 confirment que la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, tout en montrant des évolutions inquiétantes. En compréhension de l'écrit, les écarts se creusent entre les élèves les plus performants et ceux qui sont en grande difficulté. Ils se creusent également entre les garçons et les filles. Quant à la proportion d'élèves dont la performance est inférieure au niveau 2, elle est passée de 15% en 2000 à 20% en 2009. L'impact du milieu socio-économique est plus important en France que dans la moyenne de l'OCDE.

La politique éducative et budgétaire conduite depuis 2002 et amplifiée depuis 2007 a ignoré les besoins des élèves les plus fragiles. Démantèlement de la sectorisation, asphyxie des RASED, abandon du collège, hausse des effectifs, notre école n'a pas les moyens d'agir efficacement auprès des élèves les plus éloignés de la réussite.

Le SE-Unsa demande une autre politique qui donne aux enseignants les moyens de faire réussir tous les élèves, à commencer par une formation professionnelle solide alors que la masterisation l'a mise à sac. Il demande que la scolarité obligatoire soit effectivement organisée autour de l'objectif de l'acquisition du socle commun par tous les élèves, ce qui signifie refus de la sélection précoce, continuité éducative entre école et collège et développement des moyens au service de l'individualisation au sein de classes hétérogènes.

Paris, le 7 décembre 2010  
Christian Chevalier  
Secrétaire Général

### Communiqué de Presse du CNAL

#### **Le sénateur Carle : « ange gardien » de l'École privée**

Le sénateur Carle est un récidiviste. Il s'était déjà illustré avec une loi imposant aux maires de financer la scolarité des élèves de leur commune que leurs parents choisissent d'inscrire dans une école privée hors commune. Il poursuit aujourd'hui son travail de sape de l'École publique en faisant adopter par le Sénat une rallonge budgétaire de 4 millions d'euros en faveur de l'enseignement privé. Cerise sur le gâteau, cette manne est puisée sur des crédits prévus pour l'École publique.

Au moment où l'on contraint l'École de la République à des sacrifices destructeurs, cette démarche est proprement indécente et injuste. Elle l'est d'autant plus qu'une nouvelle fois, dans le budget 2011, le privé ne supporte que 10 % des suppressions d'emplois alors qu'il représente 17 % des effectifs scolarisés. Il est donc considérablement épargné. Mais cela ne suffit visiblement pas au sénateur Carle qui souhaite, sans vergogne, « compenser » les suppressions prévues en faisant voter cette obole de 4 millions.

Pour le CNAL, cette nouvelle offrande est une provocation inacceptable. Il appelle les parlementaires à soutenir sans ambages l'École de la République en rétablissant les crédits qui lui étaient alloués.

Paris, le 2 décembre 2010  
**Christiane Allain (FCPE) –**  
**Présidente du CNAL pour 2010-2011**  
**Laurent Escure -**  
**Secrétaire général du CNAL**